



POLITIQUE SANTÉ SÉCURITÉ

Eurovia Québec, société de VINCI, principal producteur de granulats et d'enrobés bitumineux au Québec et leader en construction et en entretien des infrastructures du réseau routier québécois, s'engage à :

- Prendre les mesures nécessaires de prévention afin d'éliminer à la source les lésions professionnelles.
- Développer une culture de la santé sécurité dans l'organisation par la sensibilisation de ses employés et sous-traitants en favorisant l'adoption d'attitudes et de comportements sécuritaires au travail.
- Promouvoir le « réflexe prévention » de ses employés et sous-traitants dans la poursuite de l'atteinte de l'objectif du « zéro accident ».
- Identifier et évaluer les dangers et les risques associés à ses activités, en consultant et permettant la participation des travailleurs dans cette démarche.
- Mettre en œuvre les mesures et gérer ses activités de façon à respecter les lois, règlements et autres exigences régissant la santé et sécurité au travail.
- Organiser, diriger et contrôler ses activités de prévention dans une perspective d'amélioration continue.
- Offrir à ses employés des programmes de formation adaptés aux dangers rencontrés dans ses milieux de travail.

L'accomplissement de ces engagements supportera le sentiment de fierté de ses employés et améliorera la rentabilité de ses activités assurant ainsi la pérennité d'Eurovia Québec.



Marc Joncas
Vice-président exécutif



Valérie Larochelle
Coordonnatrice prévention